

Nombre de Conseillers Communautaires :

- en exercice : 82
- présents titulaires : 66
- présents suppléants : 3
- procurations : 9
- suffrages exprimés : 78
- pour : 78
- contre : 0

DELIBERATION n° 2021/062

L'an deux mille vingt et un et le 13 avril à 18 heures trente, le **Conseil Communautaire du Plateau de LANNEMEZAN**, légalement convoqué le 07 avril 2021, s'est réuni, au gymnase de LANNEMEZAN, sous la présidence de Monsieur Bernard PLANO. Monsieur Pierre DUMAINE a été désigné secrétaire de séance.

Présents titulaires/suppléants : Lionel CAZAUX, Pascale LEONARD, Bruno FOURCADE, Roger LACOME, Albert BEGUE, Philippe SOLAZ, Maryvonne HEGUY, Maurice LOUDET, Fabienne LOHOU, Hervé CARRERE, Francis ESCUDE, Christophe MUSE, Jean-Marc BEGUE, Jean-Claude JACOMET, Régine SARRAT, Rose-Marie COLOMES, Julien HEUX (suppléant de Xavier SARNIGUET), Jean-Paul LARAN, Fabienne ROYO, Pascal LACHAUD, Jean-Bernard COLOMES, Jean-Marc DUPOUY, Jean-Marie VIGNES, Alain PIASER, Catherine CORREGE, Bernadette GACHASSIN, Eric LUVISUTTO (suppléant de Romain CAUCHOIS), Ludovic PONTICO, Véronique MOUNIC, Christine MONLEZUN, Martine LABAT, Jean-Yves BOUSSIER, Jean-Charles LAUREYS, Céline CASSAGNEAU, Nicolas COLOMES, André QUINON, Serge SOHIER, Geneviève PFLIMLIN, Nathalie SALCUNI, Carine VIDAL, Pierre DUMAINE, Gisèle ROUILLON, Robert MONZANI, Jean Marie DA BENTA, Jean-Marc BABOU, Stéphanie LAGLEIZE, Jean-Pierre CABOS, Sandrine DURAN, Alain MAILLE, Laurent LAGES, Sylvie ORTEGA, Philippe LACOSTE, Dominique DEMIMUID, Christine FAUGERE, Chrystelle MAUPAS, Dominique ZAPPAROLI, André DUPOUTS, Joëlle VIGNEAUX, Christiane ROTGE, Charles RODRIGUES, , Joëlle CABOS (suppléante d'Elisa PANOFRE), Aimé COURTADE, Valérie DUPLAN, André RECURT, Joëlle ABADIE, François DABEZIES et Didier FAVARO

Titulaires ayant donné procuration : Noël ABADIE à Bruno FOURCADE, Jean-Marc GRANIE à Christine FAUGERE, Françoise PIQUE à Jean-Marie DA BENTA, Jacqueline ALFONZO à Sandrine DURAN, Cindy SIBE à Gisèle ROUILLON, Véronique MAZOUÉ à Jean-Marc DUPOUY, Joël DEVAUD à Laurent LAGES, Jean-Paul COMPAGNET à Régine SARRAT, Gérard SABATHIE à Dominique DEMIMUID,

Absents excusés : Alain DASQUE, Isabelle ORTE et Guy RAYNAL, Patricia CORREGE a quitté la séance avant le vote.

Objet : Finances – Adoption du budget annexe SPANC 2021

Vu l'article L 2312-1 du CGCT,

Vu l'article 2312-3 du CGCT,

Vu le projet de budget annexe SPANC pour l'exercice 2021 transmis avec la convocation au Conseil et joint à la présente délibération,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Président entendu, après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix exprimées,

DECIDE

- d'adopter le budget annexe SPANC 2021 qui s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement comme suit :

Section de fonctionnement : 193 017 €

Section d'investissement : 19 500€

Pour copie conforme,

Le Président
Bernard PLANO



Affichée le 28 AVR. 2021

Monsieur le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.